

LA SANTÉ MENTALE

Il semble que l'éducation de la santé mentale commence à devenir une réalité. La tendance à nier la maladie mentale est en régression et la détection des premières manifestations qui signalent un besoin d'aide, s'affine de plus en plus. La prévention primaire — jusqu'à un certain point — et la prévention secondaire — sur une large échelle — sont possibles à l'heure actuelle. Les psychiatres ont parfois une attitude peu positive à l'égard de ces réalisations, en agissant comme si les désordres de causes connues ou les maladies justifiables de prévention échappaient à leurs responsabilités : ce serait la tâche d'autres médecins de s'occuper de ces désordres, alors que les psychiatres auraient pour rôle de poursuivre l'exploration du non-connu.

Des réalisations concrètes ont été obtenues dans le traitement des malades mentaux. En Grande-Bretagne, 13,5% des entrées seulement ont été des admissions d'office ; les autres sont volontaires. Un nombre plus élevé de malades est sorti des hôpitaux psychiatriques après amélioration, au bout d'un temps plus court qu'auparavant. La réadaptation du malade mental chronique est accomplie avec succès, et le nombre de lits occupés dans les hôpitaux commence à diminuer.

On accepte mieux le malade amélioré dans la communauté et dans l'entreprise. La tolérance à l'égard des handicaps résiduels est plus grande.

La découverte de techniques nouvelles permet une meilleure utilisation des ressources disponibles pour accomplir les tâches classiques. La raréfaction des effectifs du personnel oblige à repenser l'organisation des services sanitaires et sociaux en éliminant le gaspillage du double emploi et en encourageant la coopération. La stimulation de résultats thérapeutiques concrets amène un plus grand nombre de malades à un traitement précoce. L'atténuation

des symptômes d'angoisse rendue possible par la chimiothérapie et pour les progrès des traitements ambulatoires apporte aux malades mentaux de nouvelles raisons d'espérer.

Donner un nouvel élan aux recherches sur les fonctions mentales et en particulier dans le domaine des relations humaines, tel était le but de l'Année mondiale pour la Santé mentale.

Cinquante-six pays ont défini un programme national d'action qui donna lieu à des conférences, à des publications et à des manifestations publiques. Plus de 400 recherches de caractère technique ou scientifique eurent lieu.

Sous la responsabilité de la Fédération mondiale pour la Santé mentale, six thèmes orientèrent les recherches : les besoins des enfants, les enquêtes épidémiologiques dans les domaines de la santé mentale, la santé mentale et l'industrialisation, les problèmes psychologiques des migrations, la santé mentale et la vieillesse.

Le VI^e Congrès international de la santé mentale a fait le bilan de cette année particulièrement active¹.

Au cours de ces dernières années, le nombre des maladies mentales semble avoir marqué un accroissement considérable.

En France, par exemple, la proportion des sujets hospitalisés en hôpital psychiatrique est passée de 0,3‰ en 1835 à 2,9‰ à la veille de la seconde guerre mondiale. Après une période de régression en 1939-1944, elle a marqué une progression constante depuis la guerre pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 3‰.

Cette dernière proportion représente plus de 110.000 sujets internés. Près du tiers des lits d'hôpitaux est occupé par les malades mentaux. Les névrosés, les « petits mentaux », les malades psychosomatiques ne sont pas inclus dans ces statistiques.

Cette augmentation est liée aux conditions de la vie moderne, mais il faut aussi tenir compte de la plus grande vigilance des spécialistes ainsi que de leur meilleure information.

Répondre aux demandes croissantes, faire pression sur les pouvoirs publics pour faire face à ce fléau est une tâche pressante ; mais il importe également de détecter les causes multiples de trouble mental, d'en informer le public et d'infléchir la lutte contre les

¹ Les *Informations sociales*, Paris, décembre 1961, ont consacré un numéro spécial à ce congrès qui eut lieu à Paris, du 30 août au 5 septembre 1961.

maladies mentales vers une prévention accrue, en associant à cette tâche le plus grand nombre de personnes assumant un rôle actif dans la collectivité.

Quelle est donc cette nouvelle discipline qui a nom « Santé mentale » et qui a pu réunir à Paris, en septembre 1961, plus de 1.500 spécialistes venant de 52 pays ?

Elle correspond à l'ensemble des procédés, des méthodes et des techniques qui permettent de favoriser l'épanouissement de la personnalité humaine dans un monde en rapide évolution, l'équilibration harmonieuse de l'homme dans son milieu social.

Cette discipline est née il y a cinquante ans, tout d'abord du souci d'humaniser les conditions de traitement des malades mentaux. Et c'est un ancien malade mental, Clifford Beers, qui en fut le pionnier au début de ce siècle.

Depuis lors, les progrès des sciences de l'homme ont élargi les ambitions de ceux qui pensent qu'il est temps d'étayer — et souvent de réviser — les préceptes traditionnels de la sagesse humaine, grâce aux données scientifiques de la psychologie, de la sociologie, de la biologie et aux apports d'autres disciplines telles que la pédagogie, le service social, l'ethnologie, etc.

A l'époque où les sciences physiques permettent à l'homme des prouesses spectaculaires, il serait inconcevable que les sciences humaines, malgré leur retard relatif, ne trouvent pas leur application pour guider la conduite des hommes dans leurs rapports réciproques et dans leur adaptation au monde de plus en plus complexe, artificiel et changeant qu'ils se sont eux-mêmes forgés.

C'est pourquoi le Congrès international de Santé mentale de Paris réunissait non seulement des psychiatres, mais les représentants de toutes les disciplines citées plus haut. — Il s'agissait de faire le bilan des travaux entrepris à l'occasion de l'Année mondiale de la Santé mentale, *modeste homologue de l'année physique internationale*.

Les thèmes étudiés sont ceux qui se présentent chaque jour sous la forme de problèmes à résoudre ou de conseils à donner aux travailleurs sociaux.